

RÊVES ROYAUX

Réactions à la mort de la reine Astrid, 1905-1935

ALEXIS SCHWARZENBACH*

LA NOUVELLE A ALORS PRATIQUEMENT FAIT LE TOUR DU MONDE : LA PRINCESSE DIANA A TROUVÉ LA MORT LE 30 AOÛT 1997 DANS UN ACCIDENT DE VOITURE À PARIS. LES RÉACTIONS QUI ONT SUIVI SON DÉCÈS ONT ÉTÉ D'UNE INTENSITÉ ET D'UNE AMPLÉUR PRATIQUEMENT INÉGALÉES : LES FLEURS SONT RESTÉES INTROUVABLES À LONDRES PENDANT DES SEMAINES, LA REINE D'ANGLETERRE A PRONONCÉ UNE ALLOCUTION À LA TÉLÉVISION ET LA MOITIÉ DE LA POPULATION MONDIALE A, SEMBLE-T-IL, SUIVI LA RETRANSMISSION DES FUNÉRAILLES. LA TRÈS LARGE COUVERTURE MÉDIATIQUE, LE GRAND NOMBRE D'ARTICLES DE PRESSE ET MÊME DE PROJETS ACADÉMIQUES ONT FAIT APPARAÎTRE CET ÉVÈNEMENT COMME UNIQUE ET SANS PRÉCÉDENT ¹. CEPENDANT, LES RÉACTIONS CONSÉCUTIVES À LA MORT DE DIANA NE CONSTITUENT PAS UN PHÉNOMÈNE HISTORIQUE UNIQUE ET DOIVENT ÊTRE REPLACÉES DANS LEUR CONTEXTE COMME CET ARTICLE TENTE DE LE DÉMONTRER EN ANALYSANT LES RÉACTIONS CONSÉCUTIVES À LA MORT DE LA REINE ASTRID EN SUISSE EN 1935.

On a déjà beaucoup publié sur Astrid, surtout en Belgique. Cet article offre cependant la particularité de se baser essentiellement sur des sources écrites comme iconographiques dont on n'a pas encore fait usage à son propos et qui pour la plupart se trouvent dans les archives suisses ². Dans un premier temps, nous analyserons ces sources qui donnent un éclairage nouveau sur des faits peu ou pas connus relatifs à la mort de la reine Astrid. Ensuite, nous nous concentrerons sur l'analyse de la signification symbolique des réactions qui suivirent le décès de la Reine. Bien que cette dernière approche soit également basée sur des sources trouvées en Suisse, son but est de dépasser la perspective suisse et de s'essayer à une analyse de la signification symbolique de la mort d'Astrid incluant des perspectives belges, et, plus largement, européennes. Plutôt que de se concentrer sur l'analyse du mythe entourant la reine Astrid, cette section entend interpréter les réactions personnelles des contemporains à la mort d'Astrid comme des rêves activement poursuivis, consciemment éloignés de la réalité quotidienne et, en dépit de leur grande diversité, réels et précieux pour ceux qui les nourrissent.

1 La *Freie Universität Berlin*, par exemple, a organisé un séminaire consacré à Diana et ne restera certainement pas la seule institution académique à le faire. Pour les résultats des séminaires de Berlin, voir la prochaine publication de SABINE BERGHAN & SIGRID KOCH-BAUMGARTEN (dir.), *Mythos Diana - Von der Princess of Wales zur Queen of Hearts*, Giessen, 1999.

2 Les sources d'archives utilisées pour cet article se trouvent dans les Archives fédérales suisses à Berne (AF), les Archives de l'Etat du canton de Schwyz (AE SZ) et au Musée postal (MP) à Bruxelles. Pour une liste de publications concernant Astrid, voir note 4.

I. Un décès royal en Suisse³

Astrid, princesse de Suède, reine des Belges, 1905-1935

Née en 1905, Astrid est la fille de Charles, prince de Suède, et d'Ingeborg, princesse du Danemark. Elle passe son enfance et sa jeunesse en Suède, est éduquée dans des écoles privées avant de suivre une formation en économie domestique. Lors d'une assemblée de têtes couronnées d'Europe, elle rencontre Léopold (1901-1983), le prince héritier de Belgique, à qui elle se fiance en 1926. Le mariage civil a lieu à Stockholm le 4 novembre de la même année; quatre jours plus tard, Astrid arrive par bateau à Anvers. La cérémonie religieuse au terme de laquelle Astrid devient officiellement princesse héritière de Belgique se déroule par la suite à Bruxelles. Les apparitions publiques de la Princesse sont relativement peu nombreuses, notamment parce qu'elle accompagne souvent son mari lors des ses séjours prolongés à l'étranger; ainsi, elle est à ses côtés au Congo en 1933. A son arrivée en Belgique, elle se consacre essentiellement à l'apprentissage des deux langues nationales, le français et le néerlandais (elle communiquait initialement avec son mari en anglais). Par la suite, elle prend surtout soin de ses enfants Joséphine-Charlotte (née en 1927), Baudouin (1930-1993) et Albert (né en 1934). Le 17 février 1934, le roi des Belges, Albert Ier (1875-1934), se tue accidentellement lors de l'escalade d'un rocher de la Meuse à Marche-les-Dames, près de Namur. Six jours plus tard, Léopold succède à son père et Astrid devient reine des Belges à l'âge de vingt-huit ans. En marge des obligations protocolaires qui vont croissant, la reine Astrid développe une activité charitable, patronnant de nombreuses organisations et, quelquefois, s'engageant dans des campagnes de soutien actif à des projets déterminés. Cependant, elle continue à réserver la majeure partie de son temps à sa famille, particulièrement à son plus jeune fils, Albert, né trois mois après son accession à la royauté⁴ (FIG. 1).

En août 1935, la famille royale se rend en vacances en Suisse, où elle loue une villa sur les bords du lac de Lucerne. Au matin du 29 août, le couple royal se met en route pour une excursion en voiture à travers la Suisse centrale. Aux environs de neuf heures quinze, le roi Léopold est occupé à conduire son cabriolet Packard sur la route qui relie en ligne droite Merlischachen à Küsnacht. Astrid est assise à ses côtés, à l'avant, tenant une carte sur ses genoux et montrant du doigt le Mont Rigi, l'un des sites touristiques les plus réputés de Suisse, tandis que le chauffeur du couple royal se tient à l'arrière. Sans doute parce que lui aussi regarde la montagne, Léopold se rapproche trop du bord droit de la route et les roues droites du véhicule grimpent sur le petit muret qui la borde (FIG. 2). Pour descendre du muret, Léopold appuie sur l'accélérateur mais ne parvient qu'à

³ Astrid ne fut évidemment pas la première personnalité royale à décéder en Suisse, le précédent le plus célèbre étant l'assassinat de l'impératrice Elisabeth d'Autriche à Genève en 1898.

⁴ Deux biographies récentes d'Astrid fournissent une bibliographie détaillée. Voir PASCAL DAYEZ-BURGEON, *La reine Astrid, histoire d'un mythe*, Paris, 1995 et LOUISE-MARIE LIBERT-VANDENHOVE, *Astrid*, Braine-l'Alleud, 1997.



• Astrid et Léopold après leur mariage civil à Stockolm, 4 novembre 1926 [FIG. 1].
(Photo A. Schwarzenbach)

propulser la voiture contre un poirier. Astrid ouvre la portière dans le but de sauter hors de la voiture, mais quand celle-ci heurte l'arbre, elle est projetée contre ce dernier. La voiture percute ensuite un second arbre, expulsant le Roi du véhicule et termine finalement sa course dans le lac de Lucerne. Léopold se précipite vers Astrid qui git dans l'herbe et la prend dans ses bras. Les passagers d'une seconde voiture belge qui suivait celle de Léopold veulent emmener Astrid dans leur véhicule, mais ce dernier leur fait un signe négatif. "*Der Chauffeur [Leopold] hielt die Dame immer noch in den Händen, er küsste sie dann mehrmals; schliesslich legte er sie auf den Boden, nachdem er sie zuletzt mindestens fünf Minuten lang in den Armen gehalten hatte*"⁵ ("Le chauffeur [Léopold] tenait toujours la dame entre ses mains, il l'embrassa alors plusieurs fois; finalement, il la reposa sur le sol, après l'avoir tenue cinq minutes au moins dans ses bras").

Lorsque la police et les officiels du district arrivent sur les lieux, ils ignorent encore l'identité des personnes impliquées dans l'accident. Leurs rapports indiquent qu'ils trouvèrent une femme morte gisant dans l'herbe et deux hommes légèrement blessés refusant de dévoiler leur identité. L'un des hommes - celui portant une tenue de chauffeur - finit par tendre son passeport à la police en indiquant "*Ich bin nicht selbst gefahren, sondern mein Herr*"⁶ ("Je ne conduisais pas moi-même, c'était mon patron"). Dans la voiture, les policiers trouvent deux passeports diplomatiques belges aux noms de Monsieur et Madame Louis Lambert, industriel de Bruxelles, et une carte de membre du Touring club délivrée au comte de Réthy. Ce n'est qu'après vérifications auprès du Touring club que la police découvre que le comte de Réthy est en fait le roi Léopold III et que "*die verunfallte und getötete Dame die Königin von Belgien sei*"⁷ ("la dame accidentée et décédée est la reine de Belgique").

La mort d'une reine en tant qu'événement politique

La police et les officiels du district de Küsnacht traitent l'accident comme un événement ordinaire. Des témoins oculaires sont interrogés, un rapport médical concernant la victime et les blessés rédigé, une carte des lieux de l'accident dessinée et le fonctionnement du véhicule analysé (tout était en parfait état de marche, y compris les freins). Un certificat de décès, complété avec l'habituelle phraséologie administrative, déclare que "*Astrid, Sophie Louise Dhyra, Königin von Belgien und Prinzessin von Schweden, ... wohnhaft in Brüssel im Königspalast, ... Ehegattin des Leopold III, König von Belgien*" ("Astrid, Sophie Louise Dhyra, reine de Belgique et princesse de Suède, ... résidant

5 Administration du district de Küsnacht, déposition Krebsler, 2.IX.1935 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*). La reconstitution de l'accident présentée ici se base sur le témoignage de Krebsler qui corrobore les rapports de police concernant l'accident conservés également dans cette collection des AE SZ.

6 Citation du chauffeur royal, Pierre Devuyt, dans le Rapport concernant l'accident, 30.VIII.1935 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

7 Administration du district de Küsnacht au Département de police du canton de Schwyz, 30.VIII.1935 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

à Bruxelles au Palais royal,... épouse de Léopold III, roi de Belgique”) est décédée à Küssnacht à neuf heures quarante-cinq le 29 août 1935⁸. Seules les causes de l'accident demeurent obscures : “*Der Einzige, der hierin vielleicht etwelche Angaben machen könnte, ist der König selber. Er konnte zur Sache nicht befragt werden*”⁹ (“Le seul qui pourrait peut-être fournir des informations en la matière, est le Roi lui-même. Il n’a pu être questionné à ce sujet”).

Pour le gouvernement suisse cependant, la mort d’Astrid ne constitue pas un simple accident, mais un événement politique. Il envoie immédiatement des télégrammes de condoléances au roi Léopold, au Premier ministre Paul van Zeeland et au gouvernement belge, commande une couronne de fleurs à déposer sur le cercueil de la Reine et met le drapeau suisse en berne sur le Palais fédéral, le siège du Parlement et du gouvernement suisse à Berne¹⁰. Il suggère également au canton de Schwyz, sur le territoire duquel s’est produit l’accident, d’envoyer un télégramme à Léopold et de faire déposer des fleurs sur le cercueil de la Reine¹¹. L’ambassadeur de Suisse en Belgique, alors en vacances dans son pays, est dépêché par le gouvernement pour exprimer personnellement ses condoléances au Roi. Il rapporte : “je l’ai trouvé dans un tel état de désespoir que je ne suis resté que quelques instants auprès de lui”. Par la suite, l’ambassadeur accompagnera le train spécial qui, au soir du 29 août, ramènera la dépouille d’Astrid à Bruxelles. Il remarque alors que de nombreuses personnes rendent hommage à la Reine en gare de Lucerne d’où part le train. Outre le Roi et sa Maison, le Premier ministre Paul van Zeeland, arrivé en Suisse juste après l’accident, escorte la dépouille de la Reine. L’ambassadeur de Suisse visite en sa compagnie la voiture contenant le cercueil royal et commente par ces mots la décoration sobre mais à ses yeux suffisante : “Le cercueil était entouré de fleurs et de couronnes. L’obscurité était presque complète. On avait posé par terre deux ou trois lanternes telles qu’en portent les employés des trains”¹².

La nouvelle de la mort d’Astrid atteint durement la Belgique, l’émotion étant quasi générale. Le Premier ministre Paul van Zeeland prononce un discours émouvant à la radio, dans lequel il pose la question : “Est-il une maison de Belgique où des larmes, de vraies larmes qui brûlent les yeux, n’aient été versées sur Elle ?”¹³. La référence faite par van Zeeland aux larmes est sincère, ainsi qu’en témoigne un rapport suisse relatif à sa

8 Certificat de décès, 29.VIII.1935 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*). Voir aussi Rapport, vérification du véhicule à moteur du canton de Schwyz, 30.VIII.1935 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

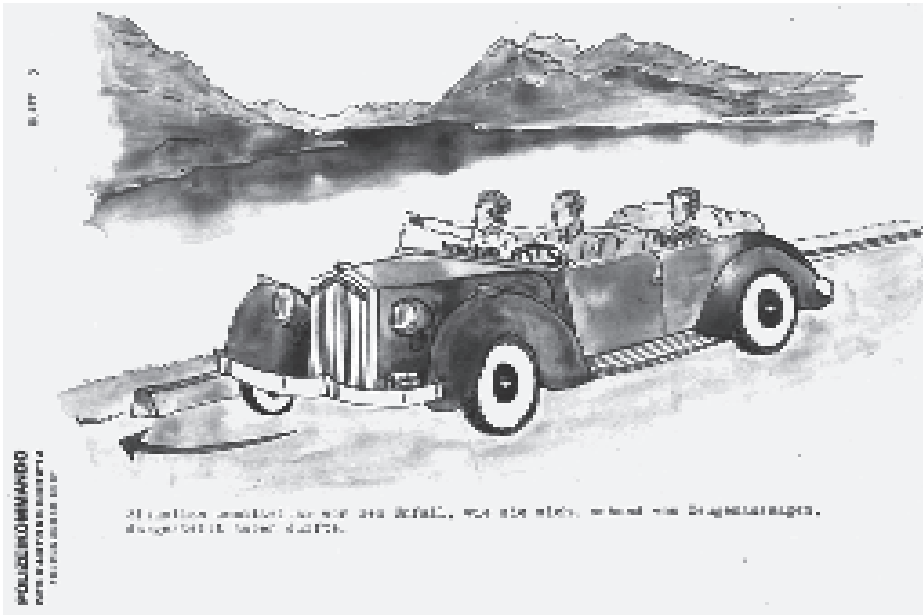
9 Administration du district de Küssnacht au Département de police, 30.VIII.1935 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

10 Voir Département politique fédéral au Conseil fédéral, 2.IX.1935 (AF, 2001 [c], 4/3).

11 Voir Décret présidentiel, 30.VIII.1935 (AE SZ, *Akten des Regierungsrates*, 1935-1936).

12 Légation de Suisse, Bruxelles au Département politique fédéral, 16.IX.1935 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

13 Texte du discours de van Zeeland du 30.VIII.1935, in *Le Soir*, 1.IX.1935.



- Reconstitution de l'accident par la police, légende originale : "Situation unmittelbar vor dem Unfall, wie sie sich, anhand von Zeugenaussagen, dargestellt haben dürfte" ("Situation juste avant l'accident, comme elle a pu être reconstituée d'après les témoignages") [Fig. 2]. (Archives de l'Etat du canton de Schwyz)

visite du 29 août : "Herr Van Zeeland, der Tränen in den Augen hatte,..."¹⁴ ("Monsieur Van Zeeland, qui avait les larmes aux yeux,..."). Le deuil officiel est déclaré en Belgique pour une semaine, une foule innombrable rend hommage à la dépouille de la Reine exposée au Palais royal de Bruxelles et les rues sont bordées par les enfants de centaines d'écoles lorsque le corps est emmené à la cathédrale Sainte Gudule en vue des funérailles officielles le 3 septembre. Celles-ci sont transmises par radio dans tout le pays et plus d'un million et demi de personnes y assistent dans et autour de la cathédrale¹⁵.

La Suisse est représentée à la cérémonie par son ambassadeur, tandis que dans le pays même, les sept membres du Conseil fédéral, les plus hauts fonctionnaires et de nombreux membres du Parlement assistent à un service religieux de requiem qui se tient le jour des funérailles en la *Dreifaltigkeitskirche* (église de la Trinité) à Berne. Ce même jour, le drapeau suisse est à nouveau en berne sur le Palais fédéral¹⁶ et un service religieux

14 Voir rapport anonyme au conseiller fédéral Motta, 31.VIII.1935 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

15 PASCAL DAYEZ-BURGEON, *op. cit.*, p. 16-21.

16 Voir Département politique fédéral au Conseil fédéral, 2.IX.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

à la mémoire d'Astrid se tient à Küssnacht "unter sehr grosser Anteilnahme des Volkes"¹⁷ ("au milieu d'une très grande affluence populaire"). La colonie suisse du Congo participe de façon similaire au protocole officiel des condoléances. Le représentant du consul de Suisse à Léopoldville, Enzen, envoie immédiatement un télégramme de condoléances au gouverneur général de la colonie et assiste à la cérémonie officielle organisée le jour des funérailles à Léopoldville. Ceci est apprécié par le ministre des Affaires étrangères suisse qui note dans la marge d'un rapport reçu d'Afrique : "M. Enzen s'est comporté de façon tout à fait adéquate"¹⁸. Le consul de Suisse au Congo passe alors ses vacances en Suisse, étant sur le point de retourner en Afrique. Il n'a donc pas le temps de déposer personnellement la couronne de fleurs qu'il envoie sur les lieux de l'accident au nom de la colonie suisse du Congo et demande au président de la commune de Küssnacht de s'en charger à sa place¹⁹.

Le processus politique enclenché en Suisse par la mort de la reine Astrid n'est pas propre à ce pays. Les gouvernements de la plupart des pays d'Europe expriment leurs condoléances à la Belgique. Même Hitler envoie des télégrammes de condoléances à Léopold et à l'oncle d'Astrid, le Roi Gustav V de Suède; en outre le drapeau allemand est mis en berne sur les principaux bâtiments du gouvernement allemand à Berlin, notamment sur la *Reichskanzlei*, l'*Auswärtige Amt* et le *Reichstag*²⁰. Même si l'ampleur des réactions officielles suisses tient clairement au fait qu'Astrid est morte en territoire helvétique, celles-ci sont néanmoins conformes à la pratique diplomatique en vigueur entre deux pays qui entretiennent des relations diplomatiques cordiales. On peut s'en rendre compte par la réaction officielle à la proposition faite par deux citoyens suisses désireux de marquer l'événement de façon plus populaire et plus générale : "*Aus inniger Anteilnahme an der Trauer des königlichen Hofes und des Volkes von Belgien...*" ("par sincère sympathie pour le deuil de la Cour et du peuple belges..."), Messieurs Scherrer et Peter, de Zurich, proposent d'observer dans tout le pays une minute de silence le jour des funérailles²¹. Bien que le gouvernement apprécie la proposition "*als Beweis für das spontane und tiefe Mitgefühl weitester Kreise der Schweiz mit dem so schwer geprüften König...*" ("comme une preuve de la compassion profonde et spontanée de la Suisse pour un Roi si éprouvé..."), il rejette l'idée parce qu'elle est sans précédent connu²².

Les protocoles de condoléances mis en œuvre sur le plan international pour rendre hommage à la Reine morte sont, cependant, davantage que de simples actes de politesse

17 *Vaterland*, 5.IX.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

18 Consulat de Suisse à Léopoldville au Département politique fédéral, 31.VIII.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

19 Von Arx au président de la commune, 3.IX.1935 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*).

20 Voir *Kölnische Zeitung*, 30.VIII.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

21 Peter Scherrer au président fédéral, 31.VIII.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

22 Peter Scherrer à Stucki, 5.IX.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

diplomatique. Ils s'inscrivent plutôt dans la vieille tradition européenne qui considère une mort royale comme un événement politique. La célèbre étude de Ernst Kantorowicz a démontré que dans un contexte constitutionnel, un roi est pourvu de deux corps, l'un naturel et mortel qui est attaché à sa personne, l'autre supranaturel et immortel attaché à l'Etat²³. Les réactions politiques internationales à la mort de la reine Astrid permettent d'appliquer cette idée à l'épouse d'un roi. D'un point de vue constitutionnel, une reine ne dispose pas de deux corps, dans la mesure où son mari, ou son héritier, est le représentant constitutionnel de l'Etat, qu'elle soit elle-même morte ou vivante²⁴. Les réactions diplomatiques internationales à la mort d'Astrid démontrent de toute évidence qu'elle était cependant perçue comme une incarnation physique de l'Etat belge. Ainsi l'on peut soutenir que constitutionnellement, la reine réunit dans un seul corps les deux caractéristiques habituellement associées au roi, c'est-à-dire la mortalité de la personne et l'immortalité de l'Etat.

Paparazzi

Dans les années trente, les photographies de presse deviennent un aspect de plus en plus populaire et incontournable de la presse écrite qui est alimentée par un large réseau de photographes et d'agences de photos²⁵. Bien que la mort de la reine Astrid constitue en soi un événement médiatique important, la photographie joue un rôle majeur dans sa représentation par les médias. Les journaux du monde entier annoncent alors la mort de la jeune reine en première page²⁶ et presque tous les articles sont accompagnés de photos; certains de ces périodiques consacrent même des reportages photographiques spéciaux à Astrid²⁷.

Dans ce contexte, une série de six clichés pris par Willy Rogg, un étudiant en médecine de vingt-cinq ans habitant Küssnacht, se révèle particulièrement intéressante. Le matin de l'accident, Rogg reçoit un appel téléphonique de son père, fonctionnaire à la municipalité de Küssnacht, lui annonçant un accident impliquant "*hochgestellte Leute*" ("des gens haut placés") et lui suggérant de se rendre sur place pour y prendre des photos²⁸.

23 Voir ERNST H. KANTOROWICZ, *The King's Two Bodies*, Princeton, 1966.

24 Jusqu'à une date récente, les femmes étaient de manière explicite exclues de la succession au trône de Belgique, ce qui écartait la possibilité d'une souveraine régnante, par opposition à la reine épouse du roi. Sur la monarchie belge, voir JEAN STENGERS, *L'action du Roi en Belgique depuis 1831*, Paris/Louvain-la-Neuve, 1992.

25 Sur l'histoire de la photographie de presse dans les années trente, voir JOHN PHILIPS, "About Photojournalism", in JOHN PHILIPS, *Free Spirit in a Troubled World*, Zurich/Berlin/New York, 1996, p. 568-572 et CAROLINE BROTHERS, *War and Photography*, Londres/New York, 1997.

26 Voir, par exemple, l'épais dossier constitué d'articles de presse suisses, belges, allemands, français et britanniques, in AF, 2001 [c], 4/38.

27 Voir entre autres la page de dix photographies intitulée *Souvenirs de la reine Astrid*, in *Le Soir*, 31.VIII.1935.

28 Le père de Rogg devait, plus tard dans la journée, remplir le certificat officiel de décès d'Astrid. Voir Certificat de décès, 29.VIII.1935 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*).

Rogg enfourche sa bicyclette et pédale jusqu'au lieu de l'accident. Il prend six clichés, principalement de la voiture complètement démolie qui émerge du lac, mais également du corps de la Reine au moment où il est déposé dans un cercueil. Ensuite il se rend dans une ville voisine pour développer les photos, revient sur les lieux de l'accident et propose ses clichés à un journaliste de l'agence suisse *Photopress*. Comme *Photopress* hésite quant à l'utilisation à faire de ces photos, Rogg les vend à *Associated Press* au prix de 100 francs suisses la photo. *Associated Press* paie également à Rogg une course en taxi vers Zurich pour récupérer les clichés chez *Photopress*. Ensuite l'agence affrète un avion au prix de 5000 francs suisses dans le seul but de transporter les photos de Zurich à Londres. Aux environs de minuit le jour de l'accident, l'avion atteint Londres et les photographies sont rapidement diffusées dans le monde entier. Entre-temps revenu à Küsnacht, Rogg reçoit un appel du ministre belge des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, le priant au nom de la famille royale de ne pas communiquer les clichés à la presse. Rogg répond "Je regrette, *die Bilder sind bereits in London*" ("Je regrette, les photos sont déjà à Londres") mais assure Spaak que les photos ont été prises à une certaine distance et ne sont pas à sensation ²⁹ (FIG. 3).



• La Reine Astrid est mise en bière, 29 août 1935; photographie de Willy Rogg [FIG. 3].
(Photo Administration du district de Küsnacht)

29 Interview de Willy Rogg, in *Waldstätter*, 28.VIII.1935 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*)

Les images de Rogg, des photos d'amateur, sont les premières à être prises sur les lieux de l'accident. Rapidement, celui-ci attire les photographes de presse professionnels qui arrivent en grand nombre sur les lieux, plus tard au cours de la même journée. Comme les traces visibles de l'accident ont été promptement effacées, leur attention se concentre sur l'épave de la voiture qui a été retirée du lac et entreposée dans un garage local. Le garagiste devait raconter qu'une foule s'était rassemblée autour de son garage et que des photographes étrangers avaient réclamé l'accès à la voiture pour prendre des photos. Cette foule semble avoir pris d'assaut le garage et causé quelques dégâts aux autres véhicules. Cela conduit le garagiste à réclamer un droit d'entrée de trente centimes le jour suivant³⁰. Cette exploitation commerciale est dénoncée dans la presse belge et provoque un certain embarras au ministère suisse des Affaires étrangères quant à la "conduite déplorable" du garagiste³¹. Aux yeux de la presse belge cependant, le garagiste pourrait se faire pardonner s'il versait quelque argent à une fondation créée en mémoire de la reine Astrid³² (FIG. 4).

Tant l'histoire des clichés réalisés par Rogg sur les lieux de l'accident que celle des photos prises de l'épave du véhicule offrent une ressemblance frappante avec le récit de la mort de Diana, mort si étroitement liée à des photographes impatients de la photographie, même après l'accident. Ces faits démontrent qu'il existait déjà en 1935 un réseau efficace et extrêmement rapide de distribution de photos à sensation, et qu'en outre ces clichés valaient plus que le meilleur des papiers. Ces récits montrent également que des paparazzi amateurs, comme Rogg, existaient bien avant que le terme ne soit en vogue à la *cinecittà* de Rome dans les années cinquante, mais aussi que les questions éthiques relatives à la vie privée et aux limites de ce qui peut être photographié en vue de la consommation par le public se posaient en 1935 comme en 1997. En 1935, Rogg insistait dans sa conversation téléphonique avec Paul-Henri Spaak sur l'aspect non sensationnaliste de ses clichés et il déclarait encore dans une interview accordée en 1985 que "*Damals stand bei der Presse ja die Pietät noch vor der Sensation*"³³ ("En ce temps-là, la presse faisait encore passer le respect avant la sensation"). Il est cependant clair que c'est exactement ce genre d'images dramatiques que les médias attendaient alors et attendent encore aujourd'hui, images pour lesquelles ils sont prêts à déboursier d'importantes sommes d'argent. L'ironie veut que la seule différence entre les deux situations réside dans le fait que les photographies de l'accident d'Astrid furent publiées ce qui ne fut pas le cas lors du décès de Diana.

30 Voir Mühlemann-Tresch au Touring club de Genève, 5.IX.1935 (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

31 Chef de la division des Affaires étrangères à Légation suisse, Bruxelles, 27.IX.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

32 Voir Rédaction du journal *Le Soir* au ministre de Suisse, 1.X.1935 (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

33 Interview de Willy Rogg, in *Waldstätter*, 28.VIII.1935 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*).

Tourisme

Bien que Küssnacht se trouve à proximité du Mont Rigi, l'une des attractions les plus importantes de Suisse, l'endroit n'était pas devenu une station touristique majeure, principalement parce que la construction, dans les années 1870, du fameux chemin de fer gravissant le Rigi avait détourné les touristes vers les localités voisines³⁴. Cependant, la mort d'Astrid dote soudainement la ville d'une attraction touristique d'avenir. Une semaine à peine après l'accident, le président de la commune de Küssnacht reçoit de Belgique un courrier annonçant l'arrivée d'un train spécial convoyant cinq cents Belges en "pèlerinage sur les lieux de l'accident où S.M. Astrid perdit la vie". Les organisateurs de ce pèlerinage s'enquière d'un restaurant capable de leur servir à déjeuner et à dîner, et d'une compagnie de bus capable de les emmener sur le site de l'accident³⁵. Le président répond que le lieu du drame peut aisément être atteint à pied, mais doit admettre qu'il n'existe pas de restaurant suffisamment vaste pour accueillir cinq cents personnes. Aussi suggère-t-il plusieurs établissements plus petits dont la capacité s'échelonne de trente à cent couverts³⁶.

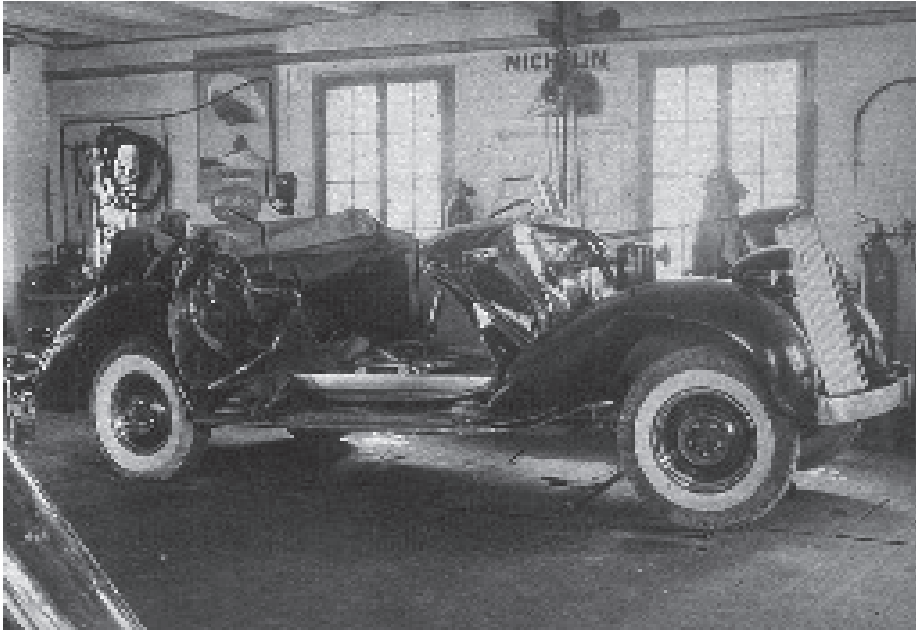
Les touristes commençant à visiter Küssnacht en grand nombre, l'industrie touristique saisit immédiatement l'opportunité d'exploiter cette nouvelle attraction. L'association touristique de Küssnacht (*Verkehrsverein*) est le promoteur principal du site et produit rapidement des cartes postales d'Astrid. L'une d'entre elles combine de façon remarquable l'ancien et le nouvel attrait touristique de la région : encadrée de noir, la carte montre un portrait d'Astrid à gauche, tandis que trois photographies se partagent la partie droite. En haut apparaît une vue de Küssnacht, la baie du lac de Lucerne et, naturellement, le Mont Rigi. En bas se dévoile le site de la mort d'Astrid, marqué par une croix de bois et de somptueux bouquets de fleurs. L'espace du milieu est réservé à une photo du site de l'accident montrant le poirier fatal et les marches de bois construites une semaine après l'accident afin d'en faciliter l'accès. Mais l'élément le plus important de cette image extraordinaire est la flèche blanche ajoutée à la photographie pour figurer la trajectoire du véhicule royal depuis la route jusqu'au lac, renforçant ainsi l'effet de l'image d'une façon similaire aux reconstitutions de crimes et d'accidents présentées aujourd'hui par la télévision (FIG. 5).

Le canton de Schwyz coopère également à l'exploitation touristique de la mort d'Astrid. Attendant un grand nombre de visiteurs sur le site, les autorités cantonales permettent l'établissement d'un arrêt de bus supplémentaire sur la route de Weggis à Küssnacht, une décision qu'elles regrettent par la suite car elle renforce les problèmes

34 Voir FRANZ WYRSCH, *Die Landschaft Küssnacht am Rigi*, Berne, 1988, p. 21.

35 Jordan au président de la commune de Küssnacht, 6.IX.1935 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*).

36 Administration du district de Küssnacht à Jordan, 9.IX.1935 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*).



- Epave de la voiture dans un garage de Küsnacht, fin août 1935; photographie de la police. Sur l'ordre du roi Léopold, la voiture fut ensuite noyée dans le lac de Lucerne [Fig. 4].
(Photo Administration du district de Küsnacht)

permanents de trafic créés sur le site par les visiteurs et leurs voitures³⁷. L'exploitation touristique quelquefois peu scrupuleuse de l'accident provoque en outre des critiques. Le magazine satirique suisse *Föhn* publie ainsi un article condamnant la publication en 1936 par l'association touristique de Küsnacht d'un prospectus comprenant deux photographies du site; il souligne qu'une pareille exploitation de la mort d'Astrid est indigne d'un pays comme la Suisse. Les arguments éthiques avancés par *Föhn* n'ont cependant pas d'effet durable. Le *Verkehrersverein* réagit à l'article en déposant plainte contre le magazine³⁸ et aujourd'hui encore, la mort d'Astrid reste activement exploitée par l'industrie touristique de Küsnacht : de grands panneaux à l'entrée de la ville guident les visiteurs vers le lieu de l'accident, les dépliants touristiques ne manquent pas de mentionner le drame et beaucoup en montrent des images; la moitié environ du musée local est occupé par des objets en rapport avec la mort d'Astrid et, dans la commune voisine de Merlischachen, un restaurant appelé *Astrid Hall* est entièrement

37 Voir Lieu de l'accident de la reine Astrid, 7.II.1936, et Route cantonale Küsnacht-Meggen, 10.V.1936 (AE SZ, *Akten des Regierungsrates*, 1935-36).

38 Voir Rédaction de *Föhn* au Département politique fédéral, 20.VII.1936 (AF, 2001 [c], 4/38).

décoré de souvenirs consistant essentiellement en des photographies d'Astrid et de la famille royale belge³⁹.

Un double lieu de mémoire

Suite à l'accident, Küsnacht n'attire pas seulement l'attention des journalistes et des touristes. Dans une lettre au président de la Confédération, un employé des chemins de fer à la retraite de Küsnacht, Sidler-Holzgang, décrit sa réaction le jour de l'accident. Ayant demandé à la police d'ériger un cordon autour de l'endroit et ne supportant plus de voir le site nu et sans marque distinctive, "*holte [ich] aus meinem Garten Blumen, band diese mit Unterstützung meiner Frau zu einem eindrucksvollen, grossen Bouquet und verbrachte solches mit noch weiteren Blumen, die ich auf des Stätte streute, an die Unglücksstelle. Daraufhin wurden noch weitere Blumengebinde von Küsnachterfrauen und Fremden an jener Stelle niedergelegt, sodass diese heute Vormittag einen sehr vorteilhaften, ergreifenden Eindruck machte. Ich habe mich geschämt, dass es Niemanden in Sinn kam, jene blutgetränkte Erde einigermaßen zu zieren*" ("Je pris des fleurs de mon propre jardin, les liai, avec l'aide de ma femme, pour en faire un gros bouquet impressionnant et le transportai sur le lieu maudit avec d'autres fleurs encore que je dispersai aux alentours. Par la suite, d'autres couronnes de fleurs furent déposées à cet endroit par les femmes de Küsnacht et par des étrangers, si bien qu'aujourd'hui matin le lieu laissait une émouvante et très belle impression. J'avais honte de ce qu'il ne vint à l'esprit de personne de décorer un tant soit peu cette terre imprégnée de sang"). Ainsi, dès les premières heures qui suivent l'accident, la population locale dépose spontanément des fleurs sur le site. Sans doute s'agit-il là de la façon la plus traditionnelle de marquer le lieu d'une mort accidentelle; il n'empêche que la similitude avec Diana et les événements s'étant produits au pont de l'Alma à Paris en 1997 est éclatante (FIG. 6).

En réalité, l'objet principal de la lettre de Sidler-Holzgang au président de la Confédération est sa proposition de marquer l'endroit de façon permanente. Il plaide de la sorte : "*Die Stelle des Unglücks, speziell aber die Stätte, wo I.M. die Königin dabei ihr Blut vergoss, wird dem unserer Schweiz befreundeten belgischen Königshof, [und] dem edlen, friedlichen belgischen Volk heilig sein*" ("L'endroit de l'accident, et particulièrement le lieu où Sa Majesté la Reine a versé son sang, sera sacré pour la Cour belge, liée d'amitié avec la Suisse, et pour le noble et pacifique peuple belge"). Dans le but de prévenir toute spéculation immobilière embarrassante à propos de la terre concernée, Sidler-Holzgang suggère que l'Etat suisse achète le terrain où Astrid a été tuée et en fasse don à la nation belge pour qu'elle puisse y ériger un monument à la mémoire d'Astrid⁴⁰. Une semaine

39 La décoration d'*Astrid Hall* provient principalement de Belges qui, spontanément, offrirent cette iconographie au propriétaire après qu'il ait exposé son projet à la télévision belge en 1984. Voir *Waldstätter*, 28.VIII.1985 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*).

40 Sidler-Holzgang au président de la Confédération, 30.VIII.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

après l'accident, le gouvernement suisse reçoit une lettre relativement similaire d'un Suisse romand proposant "d'offrir au gouvernement et à la nation belge la pièce de terrain sur laquelle est décédée la Reine Astrid", tandis que le 17 septembre, le journal bâlois *National Zeitung* publie un article soutenant la même idée ⁴¹.

Le gouvernement approuve l'idée d'acquérir le terrain et commence à en organiser l'achat en collaboration avec le canton de Schwyz ⁴². L'endroit en question, situé entre la route de Merlischachen à Küssnacht et le lac de Lucerne, appartient à deux personnes différentes. Le propriétaire de la plus grande parcelle refuse de vendre le terrain au prix normal de quinze à vingt francs suisses le mètre carré et réclame au minimum cinquante francs le mètre carré. Le gouvernement suisse désirent éviter un "*unwürdiges Spekulationsgeschäft*" ("une spéculation indigne"), décide d'acquérir le terrain par voie d'expropriation ⁴³. L'ambassadeur de Suisse en Belgique est chargé d'offrir officiellement le terrain au Roi. Le gouvernement suisse argue que le site "*sowohl ihm [Leopold] wie dem ganzen belgischen Volke begreiflicherweise für immer heilig und teuer ist (...)*" ("est pour lui [Léopold] comme pour l'ensemble du peuple belge à jamais sacré et cher") et considère qu'il s'agit d'"*eine Pflicht der Pietät und Freundschaft (...), dem belgischen Souverän die Todesstätte seiner Gemahlin für alle Zeiten eigentumsweise zu überlassen*" ("d'un devoir de respect et d'amitié que de céder en propriété permanente au souverain belge le lieu où mourut son épouse"). De plus l'ambassadeur est chargé de dire au Roi "*in warmen Worten (...), wie sehr sich das ganze Schweizervolk und der Schweizerische Bundesrat mit ihm in der pietätvollen Anhänglichkeit an die Stätte verbunden fühlen, wo seine Gemahlin verschieden ist*" ("en termes chaleureux (...), combien l'ensemble du peuple suisse et le Conseil fédéral suisse se sentent unis à lui dans son attachement respectueux pour l'endroit où son épouse est décédée") ⁴⁴.

Indépendamment de l'acquisition du terrain par le gouvernement suisse, l'idée d'ériger un monument à la mémoire d'Astrid se poursuit en Belgique. L'une des organisations les plus importantes de vétérans de la Première Guerre mondiale, l'Œuvre nationale des Invalides de Guerre (ONIG), commence à récolter des fonds en vue de la construction d'une chapelle en souvenir d'Astrid à Küssnacht. En décembre 1935, l'ONIG a, à l'initiative de la princesse Jean de Mérode, déjà rassemblé 50.000 francs belges et s'est assuré la collaboration du célèbre architecte belge Paul Rome ⁴⁵. En raison de la déclivité du terrain où a eu lieu l'accident et "conformément au désir du Roi", l'ONIG

41 Chapuisat au conseiller fédéral Motta, 6.IX.1935 (AF, 2001 [c], 4/38) et Note concernant Küssnacht, s.d. [XI.1936] (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

42 Voir Président de la Confédération à Sidler-Holzgang, 10.IX.1935; Département politique à Chapuisat, 27.IX.1935 et Note anonyme confidentielle, 12.IX.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

43 Extrait du protocole... du Conseil fédéral suisse, 18.I.1936 (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

44 Département politique à l'Ambassade de Suisse, Bruxelles, 29.V.1936 (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

45 Voir Procès-verbal de l'ONIG, 29.XII.1935 (AF, 2200 Brüssel, 3/4).



• Carte postale éditée par le *Verkehrsverein Küssnacht*, vers 1935. A gauche : Astrid; à droite en haut : vue de Küssnacht; à droite au milieu et en bas : site de l'accident [Fig. 5].
(Collection A. Schwarzenbach)

achète un bout de terre situé de l'autre côté de la route en vue de la construction de la chapelle et se voit octroyer un permis de bâtir exceptionnel de la part du canton de Schwyz en mars 1936⁴⁶.

Alors que la construction de la chapelle progresse rapidement - elle sera inaugurée en juin 1936 - la transformation architecturale du terrain offert au roi Léopold s'avère plus compliquée. Dès le départ, Léopold exprime le souhait que "les lieux restent tels qu'ils étaient au moment de l'accident"⁴⁷. Cette décision est quasi identique à celle prise de ne pas ériger de monument et de préserver le cadre naturel de Marche-les-Dames, le site où le roi Albert trouve la mort accidentellement en 1934⁴⁸. Dans les deux cas, la nature elle-même est considérée comme le monument le plus sublime pour marquer l'endroit de la tragédie de la famille royale belge.

46 Voir Œuvre nationale des Invalides de Guerre au ministre de Suisse, 14.III.1935 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4) et Permis de bâtir, 14.III.1935 (AE SZ, *Akten des Regierungsrates*, 1935-1936).

47 Note concernant Küssnacht, s.d. [XI.1936] (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

48 Voir LAURENCE VAN YPERSELE, *Le Roi Albert, Histoire d'un mythe*, Ottignies, 1995, p. 127-128.

Cependant, en raison des multiples visiteurs du site, l'herbe de la prairie est rapidement endommagée, de sorte qu'une semaine après l'accident, les autorités locales construisent des escaliers en bois menant à l'endroit où Astrid a trouvé la mort⁴⁹. Un premier projet d'aménagement du site, œuvre de Paul Rome, l'architecte qui a construit la chapelle, prévoit une croix de pierre marquant l'emplacement de la mort de la Reine et une haie de buis encerclant l'endroit, et ce y compris l'arbre contre lequel Astrid a été projetée⁵⁰. Cependant, le canton de Schwyz, préoccupé par la sécurité des visiteurs, particulièrement en raison de la densité du trafic sur la route séparant la chapelle du terrain offert au Roi, insiste sur la nécessité de la construction d'un trottoir⁵¹. Les craintes des autorités schwyzoises se concrétisent en octobre 1936 : "*Bei der Unfallstelle der Königin Astrid [ist] ein Belgier beim Photographieren von einem Automobil angefahren und schwer verletzt worden*"⁵² ("À l'endroit de l'accident de la reine Astrid, un Belge a été accroché par une voiture alors qu'il prenait des photos et a été grièvement blessé"). Le Roi, cependant, s'oppose toujours catégoriquement au projet de trottoir, parce que celui-ci conduirait à l'abattage de l'arbre fatal⁵³. Finalement, un compromis est trouvé : on construit un trottoir qui se rétrécit en un point pour préserver l'arbre, tandis que des escaliers de chaque côté du site conduisent les visiteurs de la rue au lac, depuis lequel la contemplation et la photographie sont bien moins dangereuses⁵⁴ (FIG. 7).

L'endroit de l'accident de Küssnacht s'est donc mué en un intéressant double lieu de mémoire, doté de multiples significations. La chapelle est empreinte de fortes caractéristiques nationales belges, tant en raison de l'identité de ceux qui l'ont érigé que des éléments symboliques utilisés pour sa construction. Les vétérans de la Première Guerre mondiale sont alors l'un des plus importants groupes de pression préservant la mémoire du conflit devenu, dans les années d'après-guerre, l'un des éléments centraux de l'identité nationale belge. La mémoire collective de la guerre prend racine dans les souvenirs personnels des Belges qui presque tous l'ont expérimentée personnellement, soit en servant dans l'armée, soit en connaissant quatre années d'occupation allemande. L'un des éléments symboliques les plus importants de cette mémoire est la famille royale, plus particulièrement le roi Albert - il règne de 1909 à 1934 -, qui a personnellement commandé les troupes belges durant la guerre et ainsi donné naissance

49 Note concernant Küssnacht, s.d. [XI.1936] (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

50 Voir Plan par Paul Rome, Monument de S.M. la Reine Astrid, 19.V.1936 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

51 Voir Circulation à l'endroit de l'accident de la reine Astrid, 10.V.1936 et Monument de la reine Astrid, 8.IX.1936 (AE SZ, *Akten des Regierungsrates*, 1935-1936).

52 Monument pour la reine Astrid, 10.X.1936 (AE SZ, *Akten des Regierungsrates*, 1935-1936).

53 Voir Département politique fédéral à Landamann et Délibérations du canton de Schwyz, 6.XI.1936 (AE SZ, *Akten des Regierungsrates*, 1935-1936).

54 En 1960, lors d'un élargissement de la chaussée, la chapelle a été transportée de l'autre côté de la route; elle se dresse aujourd'hui entre le site de l'accident et un large parking construit pour accueillir les visiteurs. Voir FRANZ WYRSCH, *op.cit.*, p. 33.

au mythe puissant du Roi Soldat⁵⁵. En érigeant une chapelle à la mémoire de la reine Astrid, les vétérans poursuivent la construction de l'identité nationale belge, à travers le culte de la famille royale étendu simplement à la génération suivante de souverains.

“Pour des raisons à la fois sentimentales et économiques”, la chapelle est construite entièrement avec des matériaux belges, que les chemins de fer belge, français et suisse transportent gratuitement de Belgique en Suisse⁵⁶. La presse belge de l'époque relève avec fierté cette origine patriotique des matériaux et remarque également que le style du bâtiment est belge : “Ce n'est vraiment qu'une simple et naïve chapelle en pierres de chez nous, couverte d'un toit d'ardoises, comme on en croise par dizaines, au bord des routes de Wallonie...”⁵⁷. La décoration est réalisée par des artistes belges et comprend des vitraux représentant des scènes de la vie d'Astrid, une couronne belge, une suédoise ainsi qu'une couronne d'épines; à l'entrée figurent les armoiries de la Belgique, la devise nationale “L'union fait la force” et une inscription en français, néerlandais et allemand : “Le 29 août 1935, sur la rive de ce lac paisible, s'est brisée tragiquement, dans sa vingt-neuvième année, la radieuse existence d'Astrid, princesse de Suède, Reine de Belgique”⁵⁸. La presse suisse perçoit également la chapelle comme un monument national belge, mais les *Basler Nachrichten* signalent que l'architecte Paul Rome a visité la chapelle de Guillaume Tell - l'un des plus importants lieux de mémoire suisse - située plus loin sur le lac de Lucerne, et qu'il est évident (pour un observateur suisse) que la chapelle d'Astrid est une seconde chapelle de Tell⁵⁹.

Alors que l'idée d'une chapelle à la mémoire de la Reine est une idée belge, celle de transformer le site de l'accident en un espace commémoratif émane clairement de citoyens suisses. Quand il apprend l'acquisition du site par le gouvernement, l'initiateur de l'article du *National Zeitung* de Bâle appelant à cet acte, remercie le gouvernement d'avoir concrétisé l'idée “[die] Hunderten von Bürger gemeinsam war”⁶⁰ (“que des centaines de citoyens partageaient”). L'acquisition du site et sa présentation à Léopold vont clairement au-delà des procédures habituelles par lesquelles les gouvernements expriment leurs condoléances à un chef d'Etat étranger. Alors que déjà le premier témoignage écrit concernant le site - la lettre de Sidler-Holzgang - se

55 Sur la mémoire de la Première Guerre mondiale, voir ALEXIS SCHWARZENBACH, *Portraits of the Nation. Stamps, Coins and Banknotes in Belgium and Switzerland, 1880-1945*, Florence, thèse de doctorat, Institut universitaire européen, 1997, p. 107-117, 171-183; à propos du roi Albert, voir LAURENCE VAN YPERSELE, *op.cit.*

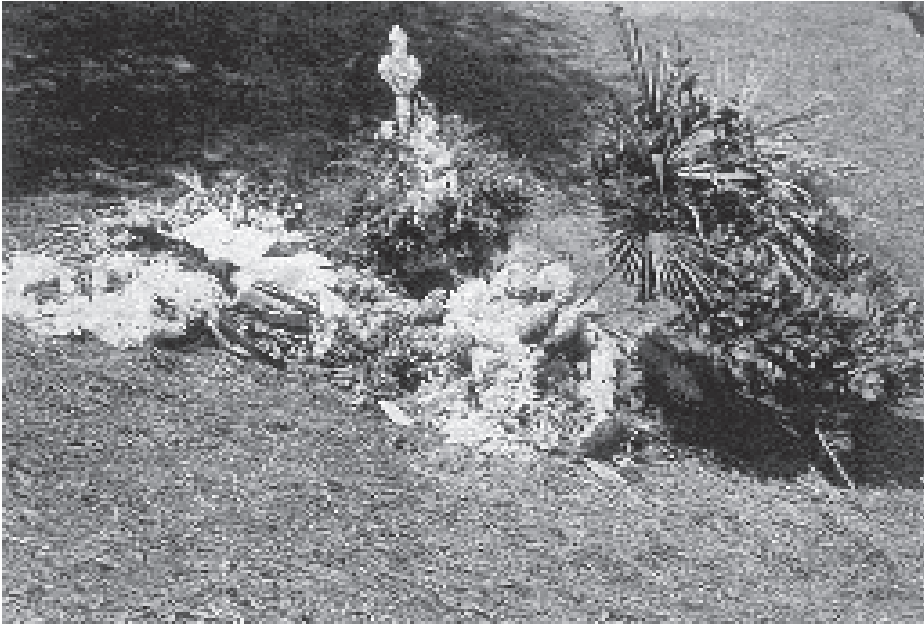
56 Voir Procès-verbal de l'ONIG, 29.XII.1935 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

57 *La Libre Belgique*, 28.VI.1936 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4). Un guide culturel de Küssnacht note le style flamand de la chapelle. Voir FRANZ WYRSCH, *op. cit.*, p. 30.

58 *La Libre Belgique*, 28.VI.1936 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

59 *Basler Nachrichten*, 20.III.1936 (AF, 2001 [c], 4/38). Sur la chapelle de Tell, voir FRANZ ZELGER, *Die Fresken Ernst Stückelbergs in der Tellskapelle am Vierwaldstättersee*, Berne, 1972.

60 Stofer au Conseil fédéral, 1.VI.1936 (AF, 2001 [c], 4/38).



- Le site, deux jours après l'accident, 31 août 1935; photographie de la police [Fig. 6].
(Photo Archives de l'Etat du canton de Schwyz)



- Chapelle commémorative et site de l'accident, carte postale éditée vers 1936 [Fig. 7].
(Collection A. Schwarzenbach)

réfère au caractère sacré de la terre où Astrid a trouvé la mort, le gouvernement utilise des termes semblables pour justifier son cadeau au Roi. Ainsi, aux yeux des citoyens suisses et de leur gouvernement, le fait qu'Astrid soit morte en cet endroit particulier transforme le site de l'accident en un lieu sacré pour la nation belge, et les Suisses se sentent obligés d'en faire offrande au Roi.

La mort d'Astrid affecte profondément le Roi : près d'une année après l'accident, lorsque l'ambassadeur de Suisse lui présente officiellement le cadeau du gouvernement helvétique, le diplomate note que "sa douleur est encore si profonde et il a tant de peine à revenir sur ce douloureux événement, qu'il a passé très vite à un autre sujet"⁶¹. Il n'est donc pas surprenant que le symbolisme du site, conçu essentiellement par le roi Léopold, soit très personnel. La croix de pierre érigée sur le site est appelée 'la Croix du Roi' et marque effectivement l'emplacement d'une immense et très douloureuse perte pour le Roi, puisque la Reine y est morte dans ses bras. Ceci pourrait expliquer pourquoi Léopold n'assiste pas personnellement à l'inauguration de la chapelle, bien que selon la rumeur il ait visité l'endroit *incognito* pour la première fois dès mai 1936⁶². Alors que l'insistance mise par Léopold à la conservation du site dans son état naturel apparaît liée au précédent de Marche-les-Dames, son attachement pour l'arbre fatal contraste avec son attitude à l'égard de la voiture qu'il conduisait le jour de l'accident. Le véhicule n'est pas conservé; au contraire, le Roi - peut-être dans une tentative de réaliser la catharsis d'une culpabilité personnelle - ordonne qu'elle soit noyée dans le lac de Lucerne en septembre 1935. Cet acte plutôt étrange est cité dans une histoire culturelle du châtement comme l'un des exemples les plus récents de châtement d'objets inanimés, une tradition enracinée dans la loi médiévale. Un critique de cette étude a découvert "*dass tatsächlich der belgische König damals den Wunsch ausgesprochen hatte, man möge den Unglückswagen, der ihm so viel Leid zugefügt habe, im See versenken, worauf unter der Leitung des damaligen belgischen Konsuls in Luzern die Versenkung an der tiefsten Stelle des Vierwaldstättersees vorgenommen wurde*"⁶³ ("qu'effectivement, le roi des Belges avait alors formulé le voeu qu'on puisse immerger, dans le lac, le véhicule accidenté qui lui avait infligé tant de peine; à la suite de quoi, sous la conduite du consul de Belgique à Lucerne, fut entreprise l'immersion à l'endroit le plus profond du lac des Quatre Cantons"). Ainsi Léopold punit la voiture et préserve l'arbre, bien qu'aucun des deux n'ait été cause de l'accident⁶⁴.

Un fait remarquable dans ce contexte est que pratiquement aucune des sources écrites ne mentionne la responsabilité évidente de Léopold dans l'accident qui a tué sa femme. A ma connaissance, pas une seule source ne le blâme, pas même la

61 Légation de Suisse au Département politique fédéral, 23.VI.1936 (AF, 2001 [c], 4/38).

62 Voir *The Times*, 4.V.1936 (AF, 2001 [c], 4/38).

63 Compte rendu critique par H.F. PFENNINGER de HANS VON HENTIG, *Die Strafe*, Berlin/Göttingen/ Heidelberg, 1954, in *Schweizerische Juristen Zeitung*, 1954 (L), p. 32.

64 En 1992 une tempête brisa l'arbre dont le tronc est actuellement exposé au musée de Küssnacht.

police dont la tâche aurait théoriquement été d'appeler la personne responsable à répondre de ses actes⁶⁵. En réalité, tout le monde plaint le Roi et le prend en pitié. Cette omission complète de la question de la culpabilité dans la mort d'Astrid est évidente et semble indiquer que le Roi est en quelque sorte considéré comme un personnage extraordinaire, situé au-dessus des êtres humains ordinaires et incapable de commettre une erreur⁶⁶. Ce phénomène contraste fortement avec la mort de Diana dont la responsabilité a été rejetée, parfois au prix des plus folles spéculations, sur la presse, sur différents membres de la famille royale britannique et - après l'autopsie du chauffeur - sur l'alcool.

II. Une reine de rêve

Ce que la mort d'Astrid a de plus frappant, ce sont les multiples réactions émotionnelles qu'elle suscite alors. Suivant une tendance très répandue dans l'historiographie contemporaine, une analyse de ces réactions pourrait se concentrer sur le mythe d'Astrid. Cependant ce type d'approche a le désavantage d'aboutir souvent à de simples déconstructions du mythe par comparaison avec la soi-disant réalité; souvent aussi ces études accordent trop d'importance à l'usage fait des mythes à des fins politiques, sociales ou économiques. La simple déconstruction d'un mythe néglige également la perspective des groupes étendus et hétérogènes qui réagissent à de tels événements, étant donné que généralement elle n'explique ni même ne prend en considération les motivations des réactions individuelles. La déconstruction du mythe d'Astrid ne réussirait probablement pas à expliquer les réactions très personnelles et très intenses à sa mort. Lorsqu'on s'occupe d'événements impliquant des sentiments et des émotions individuelles, une approche plus personnalisée, à savoir l'analyse des rêves suscités par des événements tels que la mort d'Astrid, paraît plus prometteuse. Même si, par exemple, la grande majorité des personnes qui apportèrent des fleurs sur le site de l'accident demeureront à tout jamais anonymes, certaines des sources disponibles dans le cas de la reine Astrid permettent ce type d'approche.

La Reine de beauté

En décembre 1935, Louis Werro, un employé des chemins de fer suisses de Fribourg, adresse une lettre à l'intention de la famille royale belge par l'intermédiaire de l'ambassade de

65 Une charge à l'encontre du Roi aurait été dénuée d'effet puisque ce dernier était protégé par son immunité diplomatique. De toute façon, une telle éventualité ne semble même pas avoir été envisagée. Sur les effets possibles du complexe de culpabilité sur la politique étrangère menée ensuite par Léopold, voir l'article intéressant quoique très spéculatif de RUDOLPH BINION, "Repeat Performance : a Psychohistorical Study of Léopold III and Belgian Neutrality", in *History and Theory*, 1969 (VIII) n° 2, p. 213-259.

66 Déjà le père de Léopold avait été considéré comme extraordinaire par nature, voir LAURENCE VAN YPERSELE, *op.cit.*, p. 253-258.



• Louis Werro sur les lieux de l'accident [Fig. 8].
(Photo Archives fédérales suisses, Berne)

Suisse à Bruxelles. Werro désire déposer une couronne de fleurs sur la tombe d'Astrid, laquelle se trouve dans la crypte de l'église Notre-Dame de Laeken. Celle-ci n'étant normalement pas ouverte au public, il demande à l'ambassade de Suisse d'intervenir en sa faveur, expliquant pourquoi il admire tant Astrid : "La brillante reine Astrid n'a pas été l'objet d'admiration pour les Belges seulement. Son étincelante physionomie ne pouvait que rayonner au dehors". L'admiration de Werro pour Astrid trouve sa source dans les photographies publiées par les journaux et les magazines : "Cette admiration et cette sympathie, je les ai partagées dès le jour où la reine Astrid nous fut révélée par le choix de votre auguste Monarque. Et depuis lors, au gré des communiqués et des illustrations qui m'en livraient l'image, j'ai suivi la voie lumineuse de sa glorieuse vie". L'accident de Küssnacht est pour Werro une "catastrophe". A l'instar des Belges, il éprouve un "deuil national"; sa ferveur va encore plus loin : "Sur les lieux mêmes du terrible accident, j'ai fait plusieurs fois un pèlerinage de piété en commémoration de la belle et sainte reine Astrid de Belgique"⁶⁷. En témoignage supplémentaire de sa dévotion pour Astrid, Werro envoie trois photographies le représentant lors de l'un de ses premiers pèlerinages à Küssnacht, deux semaines à peine après l'accident. Les deux premiers clichés montrent Werro devant les arbres touchés par la voiture dans sa course folle, le troisième, Werro debout derrière les fleurs placées à l'endroit de la mort d'Astrid. Au verso de cette photo, Werro a écrit : "Sous ces fleurs s'est envolé à jamais le dernier soupir de la si bonne, populaire et belle Reine des Belges, tant pleurée et regrettée de sa Nation et du monde entier"⁶⁸. Werro envoie également un certificat délivré par les autorités de la ville de Fribourg, attestant qu'il est le fils d'une honorable famille, qu'il est très consciencieux et "animé d'une vénération pour la Nation belge et ses souverains"⁶⁹. Les efforts de Werro seront finalement couronnés de succès : il lui sera accordé la permission de rendre visite à la tombe d'Astrid à Laeken et d'y déposer une couronne de fleurs⁷⁰ (FIG. 8).

La beauté physique de la Reine est de toute évidence la raison principale de la transformation d'un employé suisse des chemins de fer d'âge moyen et portant le nœud papillon en un fervent admirateur d'Astrid. Elle est jeune, grande, mince, et l'association de son teint pâle avec ses cheveux sombres en fait le sujet idéal pour les photographies en noir et blanc qui sont publiées par la presse illustrée et touchent à l'évidence Werro ainsi sans doute que beaucoup d'autres. La photographie de la Reine la plus fréquemment reproduite, un portrait réalisé par le photographe de Cour Marchand, saisit la beauté d'Astrid et en devient la principale représentation; elle est reproduite d'innombrables fois, par exemple sur des cartes postales

67 Werro au ministre de Suisse, 8.XII.1935 (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

68 Photo Werro, 15.IX.1935 (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

69 Certificat, Ville de Fribourg, s.d. [1935] (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

70 Voir Palais de Bruxelles à Légation de Suisse, 17.XII.1935 (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

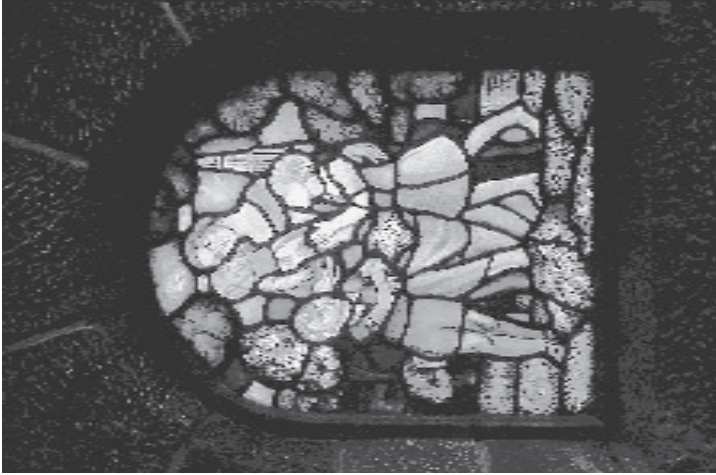
(notamment celles réalisées par le *Verkehrsverein* de Küssnacht), en première page des journaux le jour qui suit l'accident et même sur les timbres commémoratifs ⁷¹. Jeune et belle, le regard portant au-delà du photographe, Astrid est vêtue d'une robe blanche et de magnifiques bijoux. Cette image d'Astrid rappelle fortement les photographies d'actrices populaires de la même époque. En fait, les représentations d'Astrid et sa popularité sont à plus d'un titre le reflet de la nouvelle obsession largement répandue qui se développe pendant l'entre-deux-guerres en faveur de jeunes actrices photogéniques et dont Louis Werro est un parfait exemple.

Cependant, le portrait réalisé par Marchand comprend un élément important distinguant Astrid des stars de cinéma. Elle porte une couronne, un diadème de diamants appelé 'le diadème des neuf provinces', constitué de diamants d'Anvers et financé par les neuf provinces qui le lui offrent à son arrivée en Belgique en 1926 ⁷². Bien que la couronne constitue le plus puissant symbole visuel de la royauté, en Belgique il est exclusivement réservé à la Reine. Il n'y a ni couronne ni couronnement pour le souverain, qui lors de son accession au trône prononce un serment devant le Parlement. Ainsi, lors des cérémonies officielles, les souverains belges portent généralement un uniforme de parade tandis que le symbole traditionnel et nettement plus prestigieux et plus mystique de la couronne est exclusivement réservé aux reines.

La couronne permet ainsi la combinaison, dans les représentations d'Astrid, de deux éléments iconographiques puissants. D'un côté, l'aspect 'portrait de star', un produit annexe de l'industrie du cinéma en extension et en internationalisation croissantes, et de l'autre, la tradition bien plus ancienne de peindre des portraits royaux, dans la lignée de ceux réalisés par le plus important des peintres de Cour du XIX^e siècle, François Xavier Winterhalter. Cette combinaison de deux traditions iconographiques non seulement ajoute à la beauté d'Astrid mais en outre donne des résultats très en phase avec le goût contemporain. En cela la représentation d'Astrid par Marchand constitue un lien historique entre les portraits réalisés par Winterhalter de l'impératrice Elisabeth d'Autriche dans les années 1860 - ils fondent clairement la notion que Sisi était la plus belle femme de son temps - et les photographies prises par Cecil Beaton de la famille royale britannique entre les années 1930 et les années 1970 -elles rebâtissent avec succès une image populaire des Windsor après la crise de l'abdication impliquant Edward VIII et Wallis Simpson en 1936. La clé du succès de

71 Voir *Le Soir*, 30.VIII.1935; PASCAL DAYEZ-BURGEON, *op.cit.*, couverture. Pour les timbres, voir ALEXIS SCHWARZENBACH, "Portraits of the Nation, Imagery on Belgian Postage Stamps, 1914-1945", in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n° 3, Bruxelles, 1997, p. 95-133.

72 Voir PASCAL DAYEZ-BURGEON, *op.cit.*



vitrail central, en arrière-fond : Astrid et le Roi Albert;

vitrail central, côté gauche : Astrid visitant un malade;

• Vitraux de la chapelle commémorative de Küßnacht. Vitrail central, côté droit : Astrid et ses enfants [Fig. 9].
(Photos A. Schwarzenbach)

ces images est qu'elles parviennent à rendre la beauté royale en harmonie avec le goût populaire contemporain ⁷³.

Maternité et charité

Un autre élément important de la popularité d'Astrid est la maternité. Son premier enfant est une fille, Joséphine-Charlotte (° 1927), et bien que cet événement renforce la popularité d'Astrid, une certaine déception est perceptible car dans le contexte dynastique belge, la succession est alors réservée aux hommes : cinquante-deux coups de canon seulement sont entendus à Bruxelles, annonçant au peuple la naissance d'une princesse, alors que la coutume est de cent et un coups pour un prince ⁷⁴. Trois ans plus tard cependant, Astrid donne naissance à un fils, Baudouin (1930-1993). Non seulement la population de Bruxelles peut cette fois se réjouir d'entendre cent et un coups de canon, mais le gouvernement célèbre également l'événement en octroyant une demi-journée de congé à tous les agents de l'Etat ⁷⁵. En donnant naissance à un garçon, Astrid remplit l'un de ses devoirs dynastiques les plus importants, assurant l'avenir de la monarchie. La naissance de Baudouin coïncide avec l'année où la Belgique célèbre le centième anniversaire de son indépendance par la mise sur pied de festivités de grande envergure et de vastes expositions nationales à Anvers et à Liège; la naissance du Prince reçoit donc un surcroît d'intérêt national. Elle renforce également les liens entre la Belgique et la princesse suédoise héritière de la Couronne qui aurait déclaré après la naissance : "Maintenant, je me sens vraiment belge" ⁷⁶. Des photographies d'Astrid en compagnie de ses enfants paraissent fréquemment dans les journaux; elle les associe aussi à ses apparitions publiques. La plus célèbre d'entre elles consiste en une visite à Liège en juillet 1935. A cette occasion, Astrid apparaît avec son mari au balcon de l'hôtel de ville et fait face à une foule de Liégeois principalement issus de la classe ouvrière et supposés être plutôt hostiles. Arborant un sourire radieux, Astrid les conquiert en soulevant son plus jeune enfant, Albert (° 1934), prince de Liège, ce qui déclenche un tonnerre d'applaudissements ⁷⁷.

Mais la fonction maternelle d'Astrid ne se limite pas à ses propres enfants. Par ses activités charitables, elle endosse symboliquement le rôle de mère de la nation belge, et plus particulièrement de ses enfants. La seule initiative publique à grande échelle qu'elle soutient est ce qui est désigné sous le nom d'«Appel de la Reine», une campagne de collecte de fonds lancée en 1935 en faveur du Comité national de Secours, à laquelle

⁷³ Voir BRIGITTE HAMANN, *Elisabeth, Kaiserin wider Willen*, Vienne/Munich, 1982, p. 189-215 et ROY STRONG, *Cecil Beaton, The Royal Portraits*, Londres, 1988.

⁷⁴ Voir PASCAL DAYEZ-BUGEON, *op.cit.*, p.102.

⁷⁵ *Idem*, p. 107.

⁷⁶ Cette phrase fut notamment reproduite sur des cartes postales de l'époque représentant Astrid. *Idem*, p. 107.

⁷⁷ Voir MARIE-LOUISE LIBERT-VANDENHOVE, *op.cit.*, p. 120-121.

elle contribue personnellement pour un montant de 500.000 francs. L'Appel est lancé face à la persistance de la crise économique en Belgique : par une lettre publiée dans la presse, la Reine fait appel à "l'esprit de solidarité toujours si vivant dans notre pays" au bénéfice des enfants, adultes et vieillards "qui souffrent le plus cruellement de la misère"⁷⁸. L'Appel est un succès et le rôle joué par Astrid en tant que mère charitable de la nation est particulièrement bien illustré par une série de timbres que la poste émet pour collecter des fonds en faveur du projet : on peut y voir une photographie des trois enfants de la Reine occupés à sourire.

Après sa mort, les rôles maternels d'Astrid sont transformés sans disparaître. Ses propres enfants devenus orphelins sont l'objet d'une grande sympathie, une partie de la popularité d'Astrid se reportant sur eux. Un journaliste belge remarque en 1936 à l'occasion de l'inauguration de la chapelle de Küssnacht que la plupart des questions que lui posent les habitants de l'endroit concernent les enfants : "Puis ils nous ont demandé des nouvelles du roi Léopold et des enfants royaux. Qui remplace leur maman ? Sont-ils beaux ? Les aime-t-on en Belgique ? La petite princesse, ressemble-t-elle à la reine Astrid ?"⁷⁹. Le témoignage le plus émouvant de la sympathie envers les enfants d'Astrid apparaît sans doute dans les lettres de condoléances qui leur sont adressées par d'autres enfants, non seulement de Belgique mais aussi de pays aussi éloignés que la Tunisie ou la Pologne. De Radosc, dans le sud de la Pologne, deux orphelins écrivent : "Nous savons quelle est la tristesse de ne plus avoir de maman et nous sommes tristes avec vous... Tous les enfants en Pologne regrettent votre Maman, Madame la Reine. Nous prions le bon Dieu de donner le bonheur à votre Maman, Madame la Reine, au ciel, et la santé à votre Papa, Monsieur le Roi, sur la terre"⁸⁰.

Même après sa mort, Astrid continue d'être un argument important dans les collectes de fonds en faveur de causes charitables. A la Noël 1935, les timbres traditionnellement émis pour la collecte de fonds en faveur de la lutte contre la tuberculose reprennent la célèbre photographie de Marchand. 21.900.000 timbres sont imprimés et rapportent 2.124.850 francs, soit plus de quatre fois le montant de l'année précédente⁸¹. En 1937, la poste belge émet un deuxième timbre consacré à Astrid et destiné à la collecte de fonds, afin de "perpétuer le souvenir, si cher au peuple belge, de Sa Majesté Astrid, Reine des Belges, et comme manifestation de son activité sociale". L'argent récolté est cette fois destiné à la construction de parcs pour les enfants dans les chefs-lieux de province et

78 Astrid à Henri Jaspas, président du Comité national de Secours, cité par PASCAL DAYEZ-BUGEON, *op.cit.*, p. 116.

79 *La Libre Belgique*, 30.VI.1936 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).

80 Lettre d'un enfant de huit ans de Radosc, Pologne, citée par MARIE-LOUISE LIBERT-VANDENHOVE, *op.cit.*, p. 171.

81 Voir Œuvre nationale belge de Défense contre la Tuberculose, Rapport, 5.I.1937 (MP, 1936/2) et Relevé des émissions spéciales..., s.d. [1938] (MP, 1938/3).



- Astrid et sa fille Joséphine-Charlotte durant un défilé à Bruxelles en 1933; carte postale éditée vers 1933 [Fig.10].
(Collection A. Schwarzenbach)

à l'établissement d'un sanatorium pour les jeunes enfants⁸². Sur le timbre, Astrid tient dans ses bras le prince Baudouin. Ainsi, le rôle d'Astrid en tant que mère de ses enfants et de ceux de la nation est souligné lors de l'émission de cette série de timbres, à la fois par l'iconographie choisie et par la destination des fonds récoltés. A Küsnacht, les fonctions maternelle et charitable de la Reine sont mises en évidence dans les vitraux décorant la chapelle commémorative. Chaque mur latéral de la chapelle dispose de trois vitraux. Sur le mur de droite, Astrid apparaît au centre, entourée de ses trois enfants tandis que sur les deux représentations qui l'encadrent figurent des enfants anonymes marchant vers la Reine. Du côté gauche, Astrid occupe de nouveau le milieu du tryptique, rendant visite à un malade, accompagnée de deux religieuses, tandis que les deux autres fenêtres évoquent une nouvelle fois des personnages anonymes en quête d'assistance. En raison de leur symétrie interne et mutuelle, ces deux séries de vitraux soulignent le lien entre les rôles de mère symbolique et réelle d'Astrid et le lien direct de ces rôles avec la charité (FIG. 9).

82 Discours du ministre des Postes, M. Bouchery, intitulé *Actualité*, s.d. (MP, 1937/2).

Si la maternité et la charité font évidemment partie des fonctions les plus traditionnelles d'une reine, l'effet produit par ces fonctions est, dans le cas d'Astrid, renforcé par le fait qu'ils s'intègrent aisément dans l'esprit du temps des années 1930. Dans cette période d'incertitude économique et, de plus en plus aussi, politique, Astrid donne à la monarchie belge une allure de conte de fées en harmonie avec l'esthétique du cinéma contemporain; ses apparitions publiques au milieu de gens simples la rendent en outre plus réelle et plus tangible qu'une star de cinéma des lointains Berlin ou Hollywood. Durant ses campagnes pour l'«Appel de la Reine», elle visite les régions de Belgique les plus pauvres et les plus touchées par la crise économique, et ne craint pas le contact direct avec ses sujets⁸³. Des photographies prises lors de ces rencontres et montrant Astrid serrant les mains de ceux pour qui elle récolte des fonds apparaissent fréquemment dans les journaux. Même lors d'événements officiels comme des parades militaires, Astrid n'apparaît pas toujours à distance au balcon du palais; souvent, au contraire, elle se place au milieu de la foule et parfois, elle est accompagnée de ses enfants. Cet aspect populaire d'Astrid contraste avec les apparitions plus distantes des monarques dans des pays comme l'Angleterre, et, joint à la spontanéité manifestée en certaines occasions comme lors de la présentation du prince Albert à Liège, constitue une facette très appréciée de sa personnalité. A titre d'exemple, le jour suivant sa mort, un journal important de Genève, sans doute la ville de Suisse à la plus forte tradition républicaine, publie une photographie d'Astrid et de Joséphine-Charlotte mêlées à la foule, avec la légende suivante : «La princesse Astrid, démocratiquement mêlée à la foule, assistant, en 1933, à une revue de troupes...»⁸⁴ (FIG. 10).

Sainte Astrid de Küssnacht

Dès le début, bon nombre de réactions consécutives à la mort d'Astrid sont liées à des rites et symboles de l'Église catholique. Dans les jours qui suivent l'accident, des messes à la mémoire de la Reine sont célébrées dans toute la Belgique, à Berne, à Küssnacht et même à Léopoldville au Congo. Par ailleurs, les funérailles prennent la forme d'une cérémonie catholique de grande ampleur diffusée par radio à travers toute la Belgique. Bien que de telles pratiques soient habituelles après le décès d'un souverain catholique, il est intéressant de remarquer qu'Astrid n'adhère au catholicisme que quelques années avant sa mort. La princesse de Suède a naturellement été élevée dans la foi protestante, et son mariage avec Léopold a donc dû recevoir l'approbation de l'Église catholique. En 1926, Astrid n'est pas obligée de se convertir pour épouser Léopold, mais elle doit signer une déclaration par laquelle elle accepte que ses enfants soient élevés dans la foi catholique, s'engage à accompagner son époux à l'église et renonce à assister aux services protestants. Le Pape approuve alors le mariage mixte. Bien que selon une de ses amies proches, le désir de se convertir au catholicisme n'émerge chez Astrid que lorsqu'elle se

⁸³ Voir MARIE-LOUISE LIBERT-VANDENHOVE, *op.cit.*, p. 21-30.

⁸⁴ *Tribune de Genève*, 31.VIII.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

rend compte qu'elle ne peut donner de conseils à ses enfants en matière religieuse, le primat de Belgique de l'époque, le cardinal Van Roey, soutient qu'Astrid "femme aimante et épouse accomplie, [avait] un désir de conformer ses idées et ses sentiments à ceux de son mari pour ne former qu'une âme avec lui". Astrid reçoit ensuite une instruction religieuse du cardinal Van Roey lui-même et se convertit au catholicisme au cours d'une cérémonie organisée à la chapelle du palais épiscopal de Malines⁸⁵.

Une grande part du symbolisme mis en place à Küssnacht est d'inspiration catholique. Alors que les fleurs déposées spontanément constituent un signe de deuil universellement reconnu, bon nombre de ceux qui se rendent à Küssnacht, tels Louis Werro ou les cinq cents visiteurs belges de septembre 1935, présentent explicitement leur voyage comme un pèlerinage. La Toussaint et le Jour des Morts (1^{er} et 2 novembre) de 1935 constituent sans doute un premier sommet dans cette activité de pèlerinage; un important quotidien zurichois évoque ces journées dans un article détaillé qui décrit les quantités impressionnantes de fleurs et de bougies présentes sur le site et constate que presque aucune voiture ne passe sans que ses passagers ne s'arrêtent et ne rendent hommage à Astrid⁸⁶. Cependant, la principale cérémonie catholique ayant eu lieu à Küssnacht est l'inauguration de la chapelle en juin 1936. Y assistent des centaines d'invalides de guerre belges, beaucoup d'autres 'pèlerins' de la même nationalité, le ministre suisse des Affaires étrangères, les ambassadeurs de Belgique et de France, le consul de Suède et les présidents des communes de Lucerne et de Küssnacht; tous sont assis sur une large plate-forme érigée à proximité de la chapelle. La cérémonie est présidée par Mgr Colle, aumônier de la Cour de Belgique, assisté d'ecclésiastiques de Küssnacht et de Lucerne, et d'un représentant de l'évêque de Coire, dans le diocèse duquel se trouve Küssnacht. Mgr Colle célèbre une messe en français et en flamand, et consacre la chapelle et la croix érigée à l'endroit où Astrid a trouvé la mort⁸⁷. *La Libre Belgique* constatera qu'il s'agit là du temps le plus fort de l'inauguration : "ce spectacle avait quelque chose de tellement pathétique que les plus hardis photographes sentirent, pour une fois, la nécessité de demeurer à distance"⁸⁸.

Si la chapelle constitue le symbole catholique le plus évident érigé en mémoire d'Astrid, l'endroit où la Reine est morte et où la croix est élevée représentent clairement l'attraction principale pour les pèlerins. Le gouvernement suisse justifie l'acquisition du terrain par le fait qu'il serait à tout jamais sacré pour les Belges, mais le site est aussi fréquemment décrit en des termes habituellement réservés au martyr. De nombreux textes, tels la lettre de l'ancien employé des chemins de fer de Küssnacht, Sidler-Holzgang, non seulement

85 Sur la conversion d'Astrid, voir MARIE-LOUISE LIBERT-VANDENHOVE, *op.cit.*, p. 99-108.

86 Voir *Neue Zürcher Zeitung*, 3.XI.1935 (AF, 2001 [c], 4/38).

87 Pour une description détaillée de l'inauguration, voir *La Libre Belgique*, 30.VI.1936 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4) et *Daily Telegraph* (AF, 2001 [c], 4/38).

88 *La Libre Belgique*, 30.VI.1936 (AF, 2200 *Brüssel*, 3/4).



• Le baiser d'Anvers : Astrid et Léopold, et à droite la mère d'Astrid, la princesse Ingeborg, 8 novembre 1926 [Fig. 11].
(Photo A. Schwarzenbach)

soulignent que c'est là l'endroit où Astrid est morte, mais en outre insistent sur le fait qu'elle y a versé son sang. Le journal catholique *La Libre Belgique* écrit par exemple : “ce coin de terre qui a bu le sang de la Reine Astrid”⁸⁹. Cette insistance parfois obsessionnelle sur le sang rappelle un phénomène apparu durant la Première Guerre mondiale, lorsque le sang des soldats-martyrs pénétrant le sol national était perçu comme transformant les champs de bataille en des territoires sacrés pour la nation⁹⁰. Cependant cette référence persistante au sang contraste avec la décoration de la chapelle et du site de Küsnacht. La croix de pierre qui y est érigée est blanche tandis que dans le vitrail central de la chapelle, derrière l'autel, Astrid apparaît dans une robe blanche immaculée, surmontée de drapeaux belges et accompagnée de l'autre grand héros belge prématurément décédé, le roi Albert⁹¹. L'utilisation du blanc immaculé ainsi que la statue de la Vierge à l'Enfant placée au-dessus de l'entrée de la chapelle forment une référence claire au culte marial.

89 *La Libre Belgique*, 28.VI.1936 (AF, 2200 Brüssel, 3/4).

90 Voir ANNETTE BECKER, *La guerre et la foi : de la mort à la mémoire, 1914-1930*, Paris, 1994.

91 Le culte combiné d'Astrid et d'Albert se développa peu après la mort de la Reine. Voir par exemple la collection de 600 photographies éditée par l'organisation qui construisit la chapelle : ŒUVRE NATIONALE DES INVALIDES DE GUERRE (éd.), *Albert et Astrid. A la mémoire de Albert et Astrid de Belgique*, Flawinne-lez-Namur, 1936.

Les sites de Küssnacht constituent donc plus qu'un mémorial ordinaire commémorant la mort accidentelle d'une reine, car les références évidentes au sang, au martyr et au culte marial, en font un lieu consacré à une sainte.

Un facteur important dans l'élévation d'Astrid au rang de sainte est le fait que tant la Belgique que la région de Küssnacht sont alors des contrées profondément catholiques, où les récits religieux se rapportant à des martyrs et à la Vierge Marie sont très répandus; ainsi, les allusions et les liens sont rapidement établis. Les saints se voient généralement attribuer la responsabilité d'un domaine spécifique de l'existence, et ainsi en est-il pour Astrid. Quelques mois à peine après l'accident, on remarque que de jeunes couples en tenue de mariage visitent fréquemment le site de l'accident et y déposent des fleurs. Au départ, cela est perçu comme une simple coïncidence, mais le fait que chaque jour voit défiler un ou deux couples de jeunes mariés, souvent accompagnés de leurs parents, suggère autre chose. Le président de la commune de Küssnacht explique ce phénomène à l'ambassadeur de Belgique en Suisse : "C'est en pèlerinage que ces noces descendent ici de tous les coins du canton. Ces jeunes mariées en robe blanche, que vous avez vu se pencher sur l'endroit où expira la Reine Astrid, demandent à celle-ci sa *protection*. Votre jeune Reine est entrée dans la légende suisse; elle est pour nos populations, qui l'ont béatifiée dans leur cœur, le symbole de l'amour maternel et de la fidélité conjugale"⁹².

Astrid devient ainsi, à tout le moins dans la région de Küssnacht, la sainte locale de l'amour et du mariage, un phénomène enraciné dans la façon dont son mariage a été présenté et demeure présent dans la mémoire du public. Lorsqu'en 1926, le roi Albert et la reine Elisabeth annoncent les fiançailles de leur fils Léopold avec Astrid à la presse, la reine Elisabeth confie aux journalistes : "Et dites bien que c'est un mariage d'amour !" ⁹³. On ignore si Astrid et Léopold décident de se marier uniquement par amour, mais bien que le titre d'Astrid en fasse une épouse convenable pour Léopold, leur différence de religion donne à penser qu'il ne s'agit pas là d'un mariage arrangé. En tout état de cause, le couple et particulièrement Astrid manifeste publiquement son affection par des gestes classiques d'amour. Un des événements les plus significatifs à ce propos se déroule au port d'Anvers lors de l'arrivée d'Astrid en Belgique en 1926. Astrid, accompagnée de ses parents, est sensée attendre sur le bateau que Léopold monte à bord pour accueillir la jeune mariée dans son nouveau pays. Faisant fi de tout protocole, Astrid court vers Léopold occupé à gravir la rampe d'accès pour la rejoindre, et l'étreint. Des photographies de l'événement sont évidemment prises; elles constituent l'un des éléments clé de l'histoire d'amour qui circule au sujet de Léopold et d'Astrid (FIG. 11). Cette romance est encore renforcée par les photographies du couple, heureux, beau et

⁹² Le mot '*protection*' est en italique dans le texte original. *La Libre Belgique*, 30.I.1936 (AF, 2001 [c], 4/38).

⁹³ Cité par PASCAL DAYEZ-BURGEON, *op.cit.*, p. 57.

souriant, prises lors de voyages dans les Indes orientales hollandaises ou au Congo, ou au foyer entouré de ses tout aussi beaux enfants.

Le genre d'histoire d'amour qu'illustrent Astrid et Léopold peut paraître classique, mais constitue en réalité un thème qui fait l'objet de nombreuses discussions dans l'entre-deux-guerres. Non seulement la plupart des films produits par l'industrie cinématographique naissante se focalisent sur le thème de l'amour romantique, mais en outre ce que l'on considère à l'époque comme la crise du mariage face au nombre croissant de divorces, est un important sujet de conversation parmi les politiciens et les intellectuels. Bien que certains auteurs comme Denis de Rougemont soutiennent que l'amour romantique trouve ses origines en dehors du mariage, principalement dans la relation des troubadours de l'époque médiévale avec des femmes mariées à un tiers, l'idéal du temps réside dans la combinaison de l'amour et du mariage⁹⁴. C'est ce qu'Astrid et Léopold incarnent d'une façon idéale et résolument moderne.

La réunion idéale de l'amour et du mariage inclut une division claire des rôles attribués à chacun des sexes. Les fonctions d'Astrid sont complémentaires de celles de son mari Léopold, qui remplit en tant que souverain de Belgique un rôle masculin classique, poursuivant activement une carrière qui comprend des devoirs publics et politiques. Astrid prend soin de ses enfants - et de ceux de la nation -, se montre compatissante envers les malades et les nécessiteux, et est, ou tout au moins apparaît comme telle aux yeux du public, une épouse bonne et aimante. L'image idéalisée de l'épouse parfaite pourrait bien avoir inspiré les femmes de Küssnacht qui déposent une somptueuse couronne de lys blancs sur le site de l'accident. Le symbolisme des lys est une référence supplémentaire à la Vierge Marie, tandis que l'inscription et sa présentation soulignent l'aspect féminin du geste : "A l'honorable reine des Belges. LES FEMMES de Küssnacht"⁹⁵ (FIG. 12). Astrid incarne ainsi le modèle féminin idéal unissant l'amour et le mariage, et pas seulement aux alentours de Küssnacht. Au cours de la messe inaugurant la chapelle, l'un des ecclésiastiques belges déclare que la Belgique est profondément touchée par les pèlerinages de jeunes couples sur le site et qu'Astrid "*in her womanly virtue and in her great understanding for the simple joys of the fireside, had represented to all the ideal of home and family*"⁹⁶ ("de par sa vertu féminine et sa grande compréhension des joies simples du foyer, représentait pour tous l'idéal du foyer et de la famille").

94 Voir DENIS DE ROUGEMONT, *L'amour et l'occident*, Paris, 1972 (première édition, 1939). Sur le thème de l'amour romantique, voir également LUISA PASSERINI, *Love in Europe, Europe in Love*, à paraître.

95 Photographie de la couronne au secrétariat du district de Küssnacht. Le roi Léopold remercia explicitement les femmes de Küssnacht pour ces fleurs. Voir Consulat de Belgique à l'Administration du district de Küssnacht, 27.IX.1935 (AE SZ, *Aktensammlung Königin Astrid*).

96 *Daily Telegraph*, 29.VI.1936 (AF, 2001 [c], 3/38).



• Couronne de fleurs des femmes de Küsnacht, 1935 [FIG. 12].
(Photo Administration du district de Küsnacht)

III. Conclusion

A l'évidence, les émotions soulevées par la mort d'Astrid ont une dimension belge. En particulier, elles soulignent la façon dont, dans l'entre-deux-guerres, l'identité nationale belge s'est forgée de manière croissante autour du rôle symbolique de la famille royale, incarnation de la 'belgitude'. Initialement l'atout d'Astrid avait résidé dans ce qu'elle n'était pas : elle n'était ni flamande ni francophone; ni anglaise, allemande, hollandaise ou de la lignée des Habsbourg; ni catholique ni athée (il existe des similitudes flagrantes avec Paola, la Reine actuelle, qui née italienne, exerça lors de son mariage avec le prince Albert un attrait un peu comparable). Mais l'attrait exercé par Astrid se fit petit à petit

positif : elle devint le symbole d'une nation belge moderne, attirante et détendue, affichant une joie de vivre qui incluait des images d'une famille parfaite, de voyages sur des bateaux modernes et en avion, et de vacances d'hiver passées à skier en Suisse. En cela Léopold et Astrid perpétuaient l'image d'une famille royale 'normale', inaugurée par Albert et Elisabeth qui avaient rompu avec l'image distante de Léopold II marié à une Habsbourg et qui passa grand nombre de ses dernières années loin du regard du public belge.

Rien ne dit, évidemment, que tout cela se serait avéré durable, et il est intéressant de se demander si les représentations d'Astrid se seraient modifiées si elle avait été en vie durant la Seconde Guerre mondiale; en tout cas, sa présence après le conflit aurait certainement influencé le déroulement de la Question royale. Le second mariage de Léopold en 1941 - alors qu'il était officiellement prisonnier de guerre - avec la roturière flamande Lilian Baels, a peut-être engendré plus de réactions négatives chez ses sujets que les actes politiques posés au début de la guerre. En outre, durant la crise constitutionnelle qui suivit la guerre, si l'on accorda beaucoup d'attention aux actes politiques du Roi durant le conflit, l'image positive, idéalisée d'Astrid constitua aussi une arme puissante utilisée contre Léopold et sa nouvelle épouse, autour de laquelle se développa un mythe négatif et collaborationniste⁹⁷. Léopold sortit finalement vainqueur du référendum relatif à son éventuel retour ce qui lui permit de mettre un terme à son exil en Suisse et de revenir en Belgique en 1950. Mais les troubles causés par son retour, particulièrement en Wallonie, le contraignirent à abdiquer en faveur de Baudouin, qui s'avéra être une figure d'unité pour la Belgique; qu'il ait été le fils de Léopold et d'Astrid n'y est certainement pas étranger.

A plusieurs titres, il semble néanmoins que les aspects non belges de la mort d'Astrid soient les plus intéressants en termes historiques. Les réactions consécutives à ce décès constituent un bon exemple du monde nouveau fait de sensations, d'émotions et de rêves qui s'était développé depuis le début du vingtième siècle et qui, à travers des films tels *Le cuirassé Potemkin* d'Eisenstein (1925) ou des batailles médiatiques comme l'enlèvement du fils de Charles Lindbergh (1932), affichait une fascination pour le dramatique et le catastrophique⁹⁸. Mais elles illustrent aussi l'intérêt plus largement moderne pour la beauté, la célébrité et la romance. Par la fusion de la royauté, de la star de cinéma et de l'exotisme (*La princesse des neiges*), Astrid remplissait tous ces rôles modernes. Bien que le culte du lieu de son décès et le rite de fertilité quasi médiéval des jeunes mariés du monde rural suisse se rendant sur le site soient intéressants, c'est la modernité de la fascination qu'elle exerçait qui semble constituer la caractéristique la plus remarquable de

97 Voir JEAN STENGERS, "Une enquête d'histoire orale sur la question royale", in *Acta Historica Bruxellensia*, 1981 (VI), p. 445-471, et FRANCA POELMAN, *De controverse rond Prinses Lilian (1941-1951)*, Louvain, mémoire de licence en histoire, KUL, 1998.

98 Voir, à cet égard, MICHAEL MILLER, *Shanghai on the Métro*, Berkeley, 1994.

ce qu'elle représentait. Cette fascination était directement liée à une technique moderne d'importance, la photographie reproduite massivement, et les comparaisons les plus pertinentes ne semblent pas devoir être faites avec Lourdes mais bien avec Grace Kelly, la star de cinéma devenue princesse, et avec Diana, la princesse qui devint la personne la plus photographiée de l'histoire. Un élément clé de la fascination exercée par ces femmes est que, par le biais de techniques visuelles modernes - que ce soit la photographie, le cinéma ou la télévision - elles devinrent des objets idéaux pour la projection des rêves de leurs contemporains. Toutes allèrent l'esthétique spécifique de leur époque à un élément archétype de la culture européenne, le conte de fées royal. Cette combinaison était et apparemment demeure très attirante pour de vastes et très larges pans de la société, englobant tous les âges, classes et sexes, et ce même si l'analyse académique des rêves royaux du vingtième siècle ne fait que commencer.

*ALEXIS SCHWARZENBACH (° 1971) est historien et vit à Zurich. Après avoir étudié l'histoire au *Balliol College* à Oxford (1991-1994), il devient chercheur à l'Institut universitaire européen de Florence (1994-1997). Sa thèse, *Portraits of the Nation. Stamps, Coins and Banknotes in Belgium and Switzerland, 1880-1945*, paraîtra sous peu chez Lang à Berne. L'article ci-dessus fait partie d'un plus large projet de recherche portant sur la signification des monarchies au XXe siècle.